

LES VALEURS *de l'association :*

HISTORIQUE :

Respect bleau est né du constat de l'augmentation de la fréquentation de la forêt de Fontainebleau et de l'essor de l'escalade en salle conduisant de plus en plus de pratiquants vers l'extérieur. L'idée étant de s'accorder sur les bonnes pratiques en milieu naturel et de les transmettre, afin préserver cet environnement sensible aux activités anthropiques. L'effondrement de la biodiversité, le changement climatique et les récents événements qui en découlent (incendies), nous amènent à réfléchir sur nos pratiques et développer de nouveaux rapports à la forêt.

- **PARTAGER & INFORMER SUR LES BONNES PRATIQUES DE GRIMPE EN FORÊT :**

Via le site internet, les réseaux sociaux et les salles d'escalade.

- **TRAVAILLER MAIN DANS LA MAIN EN PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS LOCAUX :**

institutions / grimpeurs / salles d'escalades / gîtes / autres associations (ANVL, LPO, etc..)

- **PRENDRE EN COMPTE LA FORÊT, LE VIVANT ET SA COMPLEXITÉ EN RÉALISANT DES ACTIONS DE PRÉVENTIONS ET DE SENSIBILISATIONS :**

Appliquer le principe d'impact positif : résumé par « laisser le monde en meilleur état qu'on ne l'a trouvé ». En participant à des clean-up, des ateliers anti érosion, encourager le Zéro trace "Plus" : Ne pas se contenter de ramasser ses propres déchets, mais ramasser également ceux laissés par les autres.

- **ORGANISER ET PARTICIPER À DES ÉVÉNEMENTS AUTOUR DE L'ESCALADE ET LA PRÉSERVATION DE LA FORÊT :**

Ouvrir le débat et proposer des conférences pour tous.

- **L'ASSOCIATION RESPECT BLEAU ÉTANT DÉMOCRATIQUE :**

chaque membre est libre d'apporter sa contribution et chaque voie y est égale.



CHARTRE

règles de fonctionnement

LA COMMUNICATION BIENVEILLANTE ÉTANT LA RÈGLE.
LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DOIVENT :

- *Pouvoir communiquer librement,*
- *En leur nom propre,*
- *Éviter les jugements personnels,*
- *Encourager la prise de parole de tous,*
- *Respecter des horaires convenables pour communiquer,*
- *Utiliser une messagerie privée pour tout message personnel (n'ayant aucun lien avec les actions menées).*

LORS DES RÉUNIONS ET/OU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,
LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION S'ENGAGENT :

- *À respecter un temps de parole équitable,*
- *Permettre à chacun de s'exprimer.*
- *Avant une réunion, à établir un ordre du jour et l'envoyer en amont afin de respecter et de structurer la réunion.*

L'ASSOCIATION ÉTANT DÉMOCRATIQUE :

- *Les membres de l'association s'engagent à prendre les décisions de manière collégiale,*
- *Au cas ou, la décision doit être prise rapidement deux autres membres du bureau doivent valider.*

AFIN DE GARANTIR LA VIE PRIVÉE DE CHACUN :

- *Un planning d'absence commun pourra être établie.*
- *Les membres indiquant une absence ne seront pas associés aux décisions.*
- *Respecter la disponibilité de chacun*

**POUR GARANTIR LE BON FONCTIONNEMENT DE
L'ASSOCIATION :**

- *Des réunions régulières pourront être organisées. Chacun est appelé à se rendre disponible dans la mesure du possible.*
- *Ne pas réaliser de prospection commerciale.*
- *Vérifier les informations avant de les partager publiquement.*
- *Accepter de manière tacite l'export d'une information donnée dans le groupe.*